

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 26 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt août deux milles vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michael BUISSON SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, (arrivée à 19h35), Christiane GAUTHIER MEYER, Marie-Pierre MANGE.

ABSENTS : Arnaud MARTINEZ,

POUVOIRS : Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Alexandre MOUGIN donne pouvoir à Magali GUILLOT, Bertho MAYETTE donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU donne pouvoir à Pascal CROIBIER,

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER- MEYER

| |
|--|
| Nombre de conseillers En exercice : 20 Présents : 15 Votants : 19 |
|--|

DEL 2025 52 - Demande de subventions pour l'installation d'une alarme PPMS dans les deux écoles de la commune

(Votée à l'unanimité)

Madame le Maire explique que la commune doit mettre en place un système d'alarme intrusion dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité. Le PPMS est imposé par le code de la sécurité intérieure. Avec deux alertes différentes en cas d'incendie ou d'intrusion. Il convient donc d'installer un système pour le déclenchement de l'alerte intrusion.

| | | |
|------------------------------|-------------------------|-------------------|
| Montant des travaux : | Ecole VERCORS | 4 960 € HT |
| | Ecole Maternelle | 4 380€ HT |

Total **9 340€ HT**

Demandes de financement :

- **Département (35%)** **3 269.00 €**
- **Autofinancement** **6 071.00€**

Total : 9 340€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le plan de financement suivant :
 - Montant H.T. des travaux : 9 340 € HT
 - Financement département 3 269 €

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 27 août 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane GAUTHIER-MEYER



sp/

Le Maire,

Magali GUILLOT



Pascal Croibier
P/O Le Maire

Pascal CROIBIER

Maire / Adjoint

Délégation générale de signature